



## Refus changement école , garde alternée , autorité parentale conjointe

Par **emilie314**, le **25/06/2019** à **20:37**

Bonjour,

Je suis actuellement maman en garde alterné une semaine chacun avec le papa au sujet d'un enfant de 8 ans avec autorité parentale conjointe .

Notre fils était jusqu'à présent scolarisé dans ma commune situé à 20 min de la résidence du papa .

Je vais déménager et je me rapproche du domicile du papa pour éviter à mon fils de faire de la route qui engendre de la fatigue.

J'ai proposé au papa d'inscrire notre fils pour la nouvelle année scolaire dans ma nouvelle commune ( la nouvelle école se trouve à 5 minutes de chez lui ).

Il refuse car il peut être moins tôt à son travail...

Il me faut son accord pour le changement d'école il me semble ?

Y-a t il un moyen de faire passer les besoins de l'enfant devant ce refus ?

Si l'enfant reste scolarisé à son ancienne école , nous les deux parents allons faire 20 min de

route chaque matin et chaque soir .....

Information supplémentaire : aucun des deux parents n'habitera dans la commune de l'ancienne école !

Cordialement